

# Une église qui discerne sa mission



# Actes 15.7-11

<sup>3</sup> «Mes frères, vous savez que, dès les premiers jours, Dieu a fait un choix parmi nous: il a décidé que les non-Juifs entendraient par ma bouche la parole de l'Évangile et croiraient. <sup>8</sup> Et Dieu, qui connaît les cœurs, leur a rendu témoignage en leur donnant le Saint-Esprit comme à nous. <sup>9</sup> Il n'a fait aucune différence entre eux et nous, puisqu'il a purifié leur cœur par la foi.

<sup>10</sup> Maintenant donc, pourquoi provoquer Dieu en imposant aux disciples des exigences que ni nos ancêtres ni nous n'avons été capables de remplir? <sup>11</sup> Nous croyons au contraire que c'est par la grâce du Seigneur Jésus que nous sommes sauvés, tout comme eux.»

## Actes 15.15-20

<sup>15</sup> Cela s'accorde avec les paroles des prophètes, puisqu'il est écrit:

<sup>16</sup> *Après cela, je reviendrai, je relèverai de sa chute la tente de David, je réparerai ses ruines et je la redresserai;* <sup>17</sup> *alors le reste des hommes cherchera le Seigneur, ainsi que toutes les nations appelées de mon nom, dit le Seigneur qui fait [tout] cela*

<sup>18</sup> et de qui cela est connu de toute éternité.

<sup>19</sup> »C'est pourquoi, je pense qu'on ne doit pas créer de difficultés aux non-Juifs qui se tournent vers Dieu, <sup>20</sup> mais qu'il faut leur écrire d'éviter les souillures des idoles, l'immoralité sexuelle, les animaux étouffés et le sang. »

# Actes 21.25

<sup>25</sup> Quant aux croyants d'origine non juive, nous leur avons communiqué par écrit notre décision: ils doivent [seulement] s'abstenir des viandes sacrifiées aux idoles, du sang, des animaux étouffés et de l'immoralité sexuelle.

